

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds d'obligations stratégiques canadiennes AGF

31 mars 2024

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Résultats

Pour le semestre clos le 31 mars 2024, le rendement du Fonds d'obligations stratégiques canadiennes AGF (le « Fonds ») s'est établi à 7,4 % (après déduction des charges), tandis que l'indice agrégé canadien Bloomberg a affiché un résultat de 6,9 %.

L'analyse ci-après de la performance du Fonds concerne les rendements des fonds négociés en bourse (FNB) et des parts de série OPC des fonds gérés par Placements AGF Inc. (« PAGF ») (les « fonds sous-jacents »), selon le cas. Il détient des parts de série O des fonds sous-jacents. Le rendement des parts de série O est presque identique à celui des parts de série OPC, à quelques différences près dans la structure des frais.

La performance du Fonds a été supérieure à celle de l'indice agrégé canadien Bloomberg du fait de la répartition de l'actif et de l'excellente sélection des titres. Même si l'ajustement tactique de la duration a eu une incidence positive au cours du premier trimestre de l'année 2024, le positionnement sur la courbe des taux a eu un effet négatif au cours de la période dans son ensemble. La duration est la mesure de la sensibilité du portefeuille aux variations des taux d'intérêt.

Les actifs ayant une duration ont remonté au dernier trimestre de l'année 2023, en raison de la position accommodante de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de l'augmentation de la probabilité qu'une récession soit évitée en 2024. Vers la fin de 2023, le Fonds a abaissé sa duration sous celle de l'indice de référence, car les anticipations du marché quant à des réductions de taux paraissaient trop optimistes. En janvier 2024, le marché a commencé à ne plus tenir compte des anticipations de décembre 2023 tablant sur six à sept baisses de taux, étant donné que la Fed a annoncé qu'elle aurait besoin de plus de données pour s'assurer que sa politique monétaire avait produit les effets escomptés et que l'inflation était encore supérieure à la cible de 2,0 %.

La sous-pondération des valeurs du Trésor du Canada à court terme dans le Fonds a nui à la performance pour la période, car la courbe des taux inversée a pesé sur les gains des valeurs du Trésor à long terme, catégorie dont la pondération dans le Fonds était plus élevée.

Le facteur le plus favorable a été la surpondération des obligations de sociétés, car ces titres ont été stimulés par la résilience de l'économie, comme les autres actifs à coefficient bêta élevé. Le bêta est une mesure de la volatilité d'un titre

par rapport à un indice boursier. Le Fonds est axé sur les obligations de sociétés dont la valorisation est intéressante (obligations dont l'écart de taux est plus élevé que celui des obligations d'État) et dont le bilan est solide. Le principal frein à la performance du Fonds a été l'importante sous-pondération des obligations provinciales canadiennes. Dans une moindre mesure, la sous-pondération significative des obligations d'État fédérales a aussi pesé sur le rendement, la dette souveraine ayant remonté vers la fin de 2023 et les placements du Fonds dans cette catégorie, ainsi que la sélection des titres dans celle-ci, ayant été bénéfiques au Fonds. La part des placements du Fonds en obligations d'État du Royaume-Uni a encore été augmentée en janvier 2024, les perspectives économiques s'étant détériorées dans ce pays, ce qui a rendu les rendements attractifs. En outre, la courbe des taux était moins inversée au Royaume-Uni qu'au Canada, ce qui a rendu les obligations d'État du Royaume-Uni plus intéressantes. Le Fonds est parvenu à générer un surcroît d'alpha au moyen de ses positions en obligations à rendement élevé et en obligations convertibles, titres absents de l'indice de référence, qui ont bénéficié de l'essor des chiffres économiques et qui sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. L'alpha est l'excédent de rendement dégagé par un portefeuille par rapport à l'indice de référence. L'ajustement tactique de la duration au cours de la période a également soutenu le rendement relatif.

Au 31 mars 2024, les fonds de titres à revenu fixe, y compris les FNB, représentaient environ 96,0 % de la valeur liquidative du Fonds et la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 4,0 %. Au cours de la période, la pondération des titres à revenu fixe canadiens et mondiaux est demeurée plutôt stable.

Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 5 M\$ pour la période, comparativement à environ 4 M\$ pour la période précédente. Selon le gestionnaire de portefeuille, cette variation des souscriptions n'a pas eu d'incidence importante sur le rendement du Fonds ni sur sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Événements récents

Au cours de la période, l'économie mondiale a encore fait preuve de résilience, les marchés financiers ayant enregistré des rendements positifs. Ces résultats s'expliquent par l'incidence de plusieurs variables économiques, des tensions géopolitiques et par les politiques monétaires des banques centrales. Le taux d'inflation a globalement ralenti, en glissement annuel, dans les marchés développés et les marchés émergents, mais des inquiétudes selon lesquelles l'inflation allait rester pour un certain temps au niveau actuel ont émergé au cours des derniers mois. Ces inquiétudes ont incité les banques centrales des marchés développés à

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1 888 226-2024, en nous écrivant à Placements AGF Inc., CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.AGF.com ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

retarder les baisses de taux prévues en 2024, le temps de recueillir les données nécessaires pour justifier de telles baisses. En mars 2024, la Banque du Canada (BdC) a laissé son taux directeur inchangé à 5,0 % pour une cinquième réunion consécutive et a réitéré son engagement à maintenir sa politique de resserrement quantitatif jusqu'à ce que l'inflation sous-jacente ralentisse de manière durable. L'inflation des prix à la consommation au Canada s'est établie à 2,8 % en février 2024, soit un léger recul par rapport au chiffre de 2,9 % relevé pour le mois précédent. Il s'agit du niveau le plus bas atteint depuis juin 2023.

Au quatrième trimestre civil de 2023, l'économie américaine a enregistré une croissance de 3,4 % en glissement trimestriel, ce qui est légèrement supérieur à ce qui était prévu à la deuxième estimation (3,2 %). Cette croissance s'explique principalement par les dépenses de consommation et les investissements hors immobilier résidentiel. Les prévisions des dépenses de consommation ont été revues à la hausse, en particulier dans le secteur des services, tout comme celles des investissements hors immobilier résidentiel, surtout pour les produits de propriété intellectuelle et le matériel. L'économie américaine devrait poursuivre sur sa lancée, pour réaliser une croissance de 2,3 % au premier trimestre de 2024.

L'indice des prix à la consommation américain a affiché une hausse surprise de 3,2 % en février 2024, ce qui est supérieur aux attentes du marché (3,1 %). Cette hausse est attribuable à la hausse des coûts de l'énergie, qui a influé sur l'inflation publiée, alors que les tensions au Moyen-Orient et en Ukraine se sont poursuivies, poussant les prix de l'énergie à la hausse. L'augmentation des prix de l'alimentation et du logement a plutôt perdu de la vitesse. L'inflation sous-jacente a, quant à elle, légèrement ralenti, s'établissant à 3,8 % en février, par rapport à 3,9 % en janvier, soit à un niveau similaire à ce qui était prévu (3,7 %). En février, la croissance en glissement mensuel des dépenses de consommation personnelle s'est chiffrée à 0,3 %, ce qui est inférieur à la prévision de 0,4 %. Les prix des services ont augmenté de 0,3 %, et ceux des biens, de 0,5 %. Le déflateur de la consommation a diminué, s'établissant à 0,3 % en février, contre 0,5 % en janvier, ce qui est conforme aux attentes.

En mars 2024, la Fed a maintenu ses taux d'intérêt dans une fourchette de 5,25 % à 5,50 % pour une cinquième réunion consécutive. Les décideurs prévoient abaisser les taux à trois reprises d'ici la fin de 2024, ce qui concorde avec les prévisions établies en décembre 2023. Le taux de chômage a augmenté, s'établissant à 3,9 % en février 2024, un sommet inégalé depuis janvier 2022. Ce taux est supérieur aux attentes du marché (3,7 %), mais il demeure inférieur aux niveaux historiques et continue de stimuler les dépenses de consommation. Les rendements des obligations du Trésor des États-Unis ont diminué sur la période, particulièrement vers la fin de 2023, alors que le marché intégrait la possibilité que six à sept baisses de taux soient consenties en 2024. La courbe des taux s'est relativement accentuée au premier trimestre civil de 2024, les taux à 10 ans ayant augmenté davantage que les taux à 2 ans en raison de la vigueur de

l'économie et des probabilités accrues que les taux d'intérêt demeurent élevés pendant une longue période.

L'indice du dollar américain a reculé sur l'ensemble de la période, mais a remonté significativement depuis le début de 2024, car il est de plus en plus probable que l'économie atterrisse en douceur sans avoir besoin d'un soutien monétaire excessif.

La Banque centrale européenne (BCE) a également décidé de laisser ses taux d'intérêt à leurs niveaux historiquement élevés pour une quatrième rencontre consécutive en mars 2024, les décideurs ayant pris en considération la possibilité d'une récession face aux fortes pressions inflationnistes sous-jacentes. Le principal taux de refinancement est demeuré à 4,5 %, et le taux d'intérêt de la facilité de dépôt, à 4,0 %. En février 2024, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,6 % en glissement annuel dans la zone euro, ce qui constitue l'augmentation la plus faible des trois derniers mois. Ces données demeurent toutefois supérieures à la cible de 2,0 % de la BCE. Le ralentissement de l'inflation découle principalement de la baisse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente a ralenti, atteignant 3,1 %, son niveau le plus bas depuis mars 2022. Les économies de l'Union européenne ont enregistré des résultats contrastés. L'économie allemande est officiellement entrée en récession en mars 2024, la faiblesse du secteur manufacturier ayant continué de peser sur la croissance. Les pays du Sud et de l'Est de l'Europe ont affiché une croissance économique modérée, qui a été le reflet des différences entre les pays.

Au quatrième trimestre civil de 2023, l'économie chinoise a progressé de 1,0 % en glissement trimestriel, chiffre correspondant aux attentes du marché, mais inférieur à la croissance de 1,5 % enregistrée au trimestre précédent. Il s'agit du sixième trimestre consécutif de croissance, mais l'atonie du secteur immobilier persiste et nuit à la reprise de l'économie dans son ensemble. La Banque populaire de Chine a maintenu inchangés ses principaux taux d'intérêt à sa réunion de mars 2024. Elle a gardé le taux préférentiel de prêt à un an à 3,45 %, et le taux directeur à cinq ans, à 3,95 %, après l'avoir diminué de 0,25 % en février. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêt s'inscrit dans la démarche de la banque centrale visant à stimuler la croissance économique, dans un contexte marqué par les difficultés du secteur immobilier et la descente à un creux quasi inégalé de la confiance des consommateurs.

Les obligations des marchés émergents ont affiché des rendements positifs au cours de la période, surtout en raison du recul des taux provoqué par le ralentissement de l'inflation et de la croissance. Après conversion en dollars américains, les obligations libellées en monnaie locale ont été à la traîne des obligations libellées en monnaie forte. Les écarts de taux des obligations souveraines et des obligations de sociétés libellées en dollars américains des marchés émergents se sont nettement resserrés au cours de la période.

Les obligations mondiales de catégorie investissement et à rendement élevé ont obtenu des résultats positifs au cours de la période, dans un contexte de ralentissement de

l'inflation et de croissance plus élevée que prévu dans certains marchés. Le rendement des obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans est passé de 4,69 % à 4,20 % au cours de la période, et celui des obligations du Trésor à 2 ans, de 5,12 % à 4,59 %. Parallèlement, le rendement des obligations canadiennes à 10 ans est passé de 4,03 % à 3,47 %, et celui des obligations à 2 ans, de 4,88 % à 4,17 %. Les écarts de taux se sont nettement resserrés au cours de la période, et la plupart des catégories d'obligations ont mieux fait que les obligations d'État, les obligations à rendement élevé ayant surpassé celles des actifs moins risqués.

Le gestionnaire de portefeuille croit que les effets décalés du resserrement monétaire continueront de peser sur la croissance mondiale tout au long de 2024. Si la Fed conserve sa position actuelle au sujet des baisses de taux, des effets positifs se feront sentir sur plusieurs marchés, surtout dans les pays dont la banque centrale avait été parmi les premières à mettre en œuvre des mesures de resserrement.

La faible croissance de l'économie canadienne pendant la majeure partie de 2023 et les progrès récemment enregistrés quant à l'inflation pourraient inciter la BdC à réduire progressivement ses taux en 2024. De plus, de nombreux prêts hypothécaires devront être renouvelés à taux plus élevé cette année, ce qui pénalisera des consommateurs déjà accablés. La courbe des taux demeure toutefois inversée au Canada. Cette situation offre un profil risque-rendement n'incitant pas à allonger la durée des titres canadiens par rapport à ceux des autres pays développés, dans un contexte marqué par des anticipations de réductions de taux dans les mois à venir. La volatilité pourrait persister en raison des variations dans le rapport entre la croissance et l'inflation, et les prix de l'énergie et des produits de base devraient être le moteur de ces fluctuations au cours des prochains mois.

Compte tenu des fluctuations du marché obligataire, la durée du Fonds était légèrement plus courte que celle de l'indice de référence à la clôture de la période. De plus, la baisse des points morts d'inflation a rendu les obligations indexées sur l'inflation plus attractives, et le gestionnaire de portefeuille a conservé une petite position dans cette catégorie d'actifs. Le gestionnaire de portefeuille demeure sélectif du point de vue de la solvabilité et priorise les obligations de sociétés de qualité dont les émetteurs semblent n'avoir aucun problème à rembourser leur dette grâce à leurs modèles d'affaires. Par ailleurs, le gestionnaire de portefeuille continue de privilégier le rendement global, qui demeure élevé par rapport aux deux dernières décennies. Dans le présent contexte, il a bon espoir que le positionnement actuel permettra de réaliser un rendement intéressant et concurrentiel.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) du Fonds, en fournissant un service d'analyse et en prenant des décisions concernant le choix des fonds sous-jacents et des FNB et la pondération

cible des avoirs du Fonds. Les frais à verser à PAGF en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts et ne sont pas des charges pour le Fonds.

PAGF paie toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent, en contrepartie de frais d'administration à taux fixe. Ces frais s'élèvent à 0,32 % de la valeur liquidative annuelle du Fonds. Le Fonds a payé des frais d'administration d'environ 17 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2024.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité

terroriste, l'écllosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2024 et des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2024 (\$)	30 sept. 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	24,22	24,91	25,00*	-	-	-
Augmentation (diminution)						
liée aux activités :						
Total des revenus	0,52	1,06	0,35	-	-	-
Total des charges	(0,04)	(0,09)	(0,03)	-	-	-
Gains (pertes) réalisés	0,00	(0,01)	0,01	-	-	-
Gains (pertes) latents	1,15	(1,34)	(0,95)	-	-	-
Augmentation (diminution) totale						
liée aux activités ²⁾	1,63	(0,38)	(0,62)	-	-	-
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	(0,44)	(0,82)	(0,17)	-	-	-
Dividendes	(0,00)	(0,03)	(0,00)	-	-	-
Gains en capital	-	(0,00)	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,44)	(0,85)	(0,17)	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	25,58	24,22	24,91	-	-	-

Ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2024	30 sept. 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	13 533	8 391	2 145	-	-	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	529	346	86	-	-	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,36 %	0,37 %	0,38 %	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	0,39 %	0,39 %	0,38 %	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,01 %	0,01 %	0,01 %	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	1,01 %	6,07 %	4,54 %	-	-	-
Valeur liquidative par part	25,58	24,22	24,91	-	-	-

Notes explicatives

- Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
 - Les activités du Fonds ont commencé en juillet 2022, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres du Fonds.
- L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.
- Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- PAGF a renoncé à certaines charges ou a absorbé d'autres charges qui auraient été autrement exigibles du Fonds. Le montant des charges abandonnées ou absorbées est déterminé annuellement par PAGF, qui peut cesser les abandons et les absorptions en tout temps.
- Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulatif des achats ou le produit cumulatif des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

* représente l'actif net initial

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF. PAGF est responsable des activités quotidiennes du Fonds, et notamment de fournir les services de placement et de gestion et les autres services d'administration requis par le Fonds. Les frais à verser en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts, et non par le Fonds.

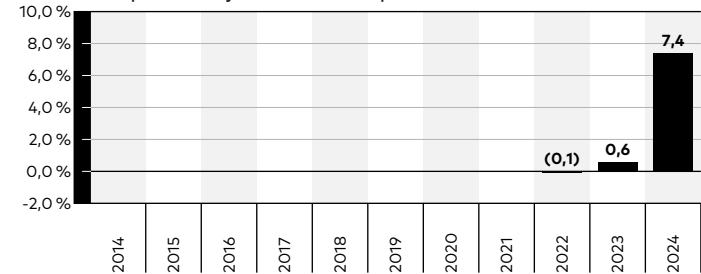
Rendement passé*

Les données sur le rendement supposent que les distributions versées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties en totalité dans d'autres titres du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, des rachats, des distributions ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente la performance annuelle du Fonds pour chacun des dix derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2023 (et le rendement intermédiaire pour le semestre clos le 31 mars 2024), le cas échéant, et l'évolution de la performance du Fonds au fil des ans. Le graphique indique le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cette période.



Le rendement pour 2022 correspond aux résultats de la période comprise entre le 6 juillet 2022 et le 30 septembre 2022.

Aperçu du portefeuille

Au 31 mars 2024

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 30 juin 2024.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds de placement sous-jacents et les FNB sont disponibles sur le site www.sedarplus.ca.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds à revenu fixe	89,0
FNB – Titres à revenu fixe internationaux	6,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,2
Autres actifs (passifs) nets	(0,1)

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds de revenu fixe Plus AGF	89,0
FNB Obligations mondiales Multisecteurs – Approche systématique AGF	6,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,2
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	13 533 \$

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 888 226-2024
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.